



12 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **Bénéficiaire d'un accompagnement pour structurer sa démarche de développement durable dans son organisation (entreprise, commune, association...)**

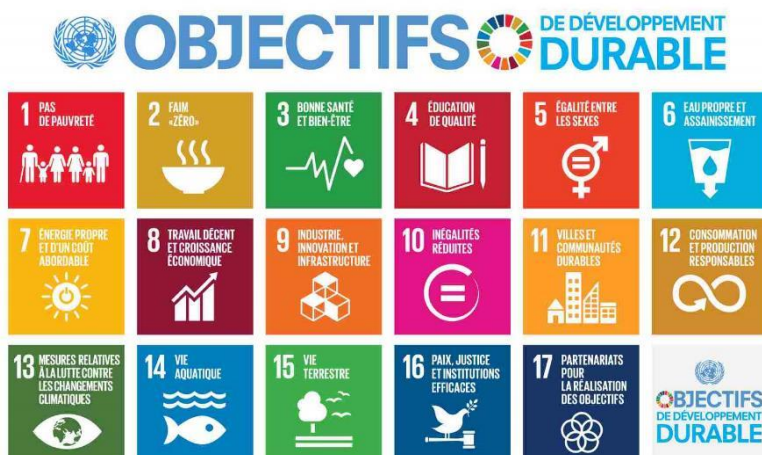
La Ministre wallonne du Développement durable, Céline Tellier, lance un appel aux organisations qui souhaitent bénéficier de l'aide d'un coach pour faciliter leur transition. Cet appel s'adresse tant aux entreprises qu'aux pouvoirs locaux, aux organisations associatives ou encore aux administrations publiques régionales.

Orienter l'ensemble d'une organisation vers un développement durable, c'est une démarche qui soulève des questions : qui impliquer ? quel cadre utiliser pour situer ses impacts ? comment définir les actions les plus pertinentes en fonction de son secteur et ses leviers d'action ?

Pour aider à structurer une approche cohérente et ambitieuse, un coach peut faire la différence pour mettre l'organisation sur la bonne voie. Les organisations qui seront sélectionnées bénéficieront gratuitement de cinq demi-journées d'accompagnement entre février et novembre 2022.

Au bout de l'exercice, l'organisation disposera de sa feuille de route stratégique pour contribuer aux 17 Objectifs de développement durable. C'est en effet le cadre international de référence, que tous les Etats membres des Nations Unies se sont engagés à atteindre d'ici 2030.

Pour Céline Tellier, « éradiquer la pauvreté, se préparer aux changements climatiques, consommer de manière durable sont quelques exemples de ces 17 objectifs ambitieux pour un monde plus durable. Pour y parvenir, nous avons besoin de tous les acteurs et souhaitons les accompagner dans ce changement de modèle. »





Le règlement de l'appel reprend toutes les informations utiles pour candidater.

Pour cette 2^{ème} édition de cet appel, environ 40 organisations pourront être soutenues réparties en quatre catégories :

1. unités d'administration publique / organismes d'intérêt public
2. pouvoirs locaux (provinces, communes, intercommunales et CPAS)
3. organisations du secteur culturel, associatif et de la jeunesse (à l'exception des établissements scolaires)
4. entreprises

Les organisations en cours d'accompagnement dans le cadre de la 1^{ère} édition de l'appel sont les suivantes :

Centre Public d'Action Sociale de Comines-Warneton – Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) – Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie (CCI) – Confédération des Syndicats chrétiens en Wallonie (CSC) – Commission Wallonne Pour l'Energie (CWaPE) – Commune de Jurbise – Commune et CPAS de La Louvière – Commune de Mons – Commune de Mouscron – Commune de Saint-Georges-sur-Meuse – Commune de Sambreville – Commune de Soumagne – Commune de Vaux-sur-Sûre – Commune et CPAS de Verlaine – Commune de Verviers – Ecole d'administration publique (EAP) – Éggo Menatam sa – Eloy Group sa – Intercommunale IDEA – Intercommunale IDETA – Intercommunale IPALLE – IPS Belgium sa – Ma Terre, Mon Assiette asbl – Musée de la mine et du développement durable asbl – Province du Brabant-wallon (Bois des rêves) – Province de Hainaut – Province de Liège (direction générale de l'enseignement et de la formation) – Société de Logement de Service Public Sambre & Biesme

A PROPOS

La Direction du développement durable (Service public de Wallonie) pilote la Stratégie de développement durable de la Wallonie. Rendez-vous sur le site officiel du développement durable pour avoir une idée des actions en cours : <http://developpementdurable.wallonie.be/>

RÉFÉRENCES ET SUPPORTS

- [En savoir plus sur les 17 ODD](#)
- [Des outils pour les pouvoirs locaux](#)
- [Un site dédié pour les ODD dans les entreprises](#)

CONTACTS PRESSE :

Nathalie GUILMIN | Porte-parole de Céline TELLIER
0499/20.70.16 – nathalie.guilmin@gov.wallonie.be

Natacha ZUINEN | Coordinatrice de la Direction du développement durable du SPW
081/32.15.43– natacha.zuinen@spw.wallonie.be